



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guadeloupe : emploi

Question écrite n° 42578

Texte de la question

Se referant a la reponse de M. le ministre delegue a l'outre-mer aux questions ecrites concernant la diminution alarmante du nombre de contrat emploi solidarite (CES) dans les DOM, M. Leo Andy admet, certes, l'augmentation, bien que faible, du nombre global de solutions d'insertion pour ces departements. Cependant il fait remarquer que la mise en place de l'agence d'insertion et l'accroissement des CAE ne permettent pas de compenser le manque a gagner pour les CES dont la demande reste tres forte et dont les credits alloues s'averent notoirement insuffisants. La suppression de pres de 50 p. 100 des CES pour la Guadeloupe risque de paralyser le fonctionnement dans certains domaines de l'education nationale, d'animation sociale, culturelle et sportive. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir envisager la possibilite d'etoffer le quota de CES pour la Guadeloupe.

Texte de la réponse

Il pourrait sembler par une premiere approche que le nombre de CES ait diminue a la Guadeloupe de 23,8 % en 1996 passant de 7 826 en 1995 a 5 960 en 1996, mais il importe de noter que l'enveloppe initiale de 1995 etait de 4 826 contrats. Une dotation exceptionnelle de 3 000 CES supplementaires a ete accordee pour faire face aux consequences des cyclones Luis et Marylin. Hors dotation exceptionnelle, l'enveloppe de la Guadeloupe a donc augmente de 23,5 %. On peut constater, en revanche, que le nombre de solutions d'insertion (CIA, CAE, CES, primes a la creation d'emploi) pour le departement est en tres nette progression puisqu'il passe de 9 162 en 1995 a 11 965 en 1996, soit une augmentation de 31 %. En ce qui concerne plus particulierement les CES, la dotation initiale du debut d'annee etait de 4 490 contrats. Le comite directeur du FEDOM a, au cours de sa reunion du 30 mai dernier, attribue une enveloppe supplementaire de 1 470 contrats pour le departement de la Guadeloupe, soit une augmentation de 33 %. Il apparait ainsi que la demande formulee par l'honorable parlementaire d'augmenter le nombre de CES attribue a la Guadeloupe est d'ores et deja satisfaite.

Données clés

Auteur : [M. Andy Léo](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42578

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 1996, page 4675

Réponse publiée le : 28 octobre 1996, page 5677